

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 49 (1957)
Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : « TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE »

49^{me} année

Janvier 1957

Nº 1

Plus résolus que jamais

Par *Jean Möri*

« 1957 a commencé dans la joie » en U.R.S.S., si l'on en croit les *Nouvelles de Moscou* du 6 janvier.

Tant mieux pour les citoyens russes. Ils n'ont pas volé quelques heures de récréation, eux qui subissent durant toute l'année les sévices de la bureaucratie, de la police, des employeurs... et même des syndicats « ouvriers », sans parler de tous les inconvénients qui résultent des multiples volte-face de la tactique communiste ondoyante et diverse.

Dans la mêlée internationale

On voudrait bien que les travailleurs hongrois aient commencé aussi bien l'année nouvelle que leurs camarades russes, après avoir survécu à l'étreinte « fraternelle » de l'armée rouge, venue au secours du communisme totalitaire démasqué. Tel n'a pas été le cas, hélas, car le gouvernement fantoche de M. Kadar a consacré la faillite du grand mouvement de libération qui secoua la Hongrie, en approuvant l'aggression soviétique à la conférence des quatre démocraties populaires qui s'est tenue à Budapest du 1^{er} au 4 janvier. Si bien que les patriotes doivent provisoirement faire leur deuil d'une Hongrie indépendante et libre régie par un gouvernement issu d'élections démocratiques, appuyé sur des syndicats libres. Ce qui signifie que le singulier gouvernement de Budapest, pour le droit de régner contre la volonté unanime, a délibérément vendu le droit de son peuple à disposer de lui-même, l'indépendance de la nation et les libertés du peuple, foulé aux pieds la démocratie qu'il avait promis d'instaurer pour briser les dernières résistances, violé honteusement les promesses faites aux syndicats ouvriers. Le 13 janvier, le Praesidium de la République populaire hongroise a promulgué un décret-loi sur l'introduction d'une procédure sommaire « pour combattre les actes contre-révolutionnaires ». Les tribunaux d'exception pourront désormais prononcer la peine de mort en l'espace de deux